



MULTINATIONALES RESPONSABLES

Feuille d'information pour les parlementaires
Session d'été 2025

SUISSE

- L'initiative pour des multinationales responsables a été déposée avec 287 000 signatures

INTERNATIONAL

- Responsabilité des multinationales au niveau mondial : sans participation de la Suisse ?
- Développements actuels dans l'UE et aux États-Unis

EXEMPLES DE CAS

- Glencore profite du plan Trump : exploitation minière destructrice des fonds marins
- Huile de palme problématique en Malaisie : des multinationales suisses impliquées
- La multinationale Louis Dreyfus commercialise du sucre hautement problématique





Le 27 mai, plus de 287 000 signatures ont été remises à la Chancellerie fédérale. Les 180 000 premières signatures ont été récoltées en seulement 14 jours.

SUISSE

L'initiative pour des multinationales responsables a été déposée avec 287 000 signatures

Le 7 janvier 2025, un large comité composé de personnalités politiques de tous bords, d'entrepreneurs et de représentant-e-s de la société civile a lancé la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. Celle-ci veut obliger les multinationales comme Glencore à respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs activités commerciales.

Après seulement 14 jours, 183 661 citoyennes et citoyens avaient déjà signé l'initiative, grâce à l'engagement de milliers de bénévoles qui ont tenu plus de 1000 stands de récolte de signatures à la mi-janvier. Après authentification des signatures par les communes, l'initiative pour des multinationales responsables, munie de 287 164 signatures, a pu être transmise le 27 mai 2025

à la Chancellerie fédérale. L'engagement extraordinaire de plus de 10 000 bénévoles lors de la phase de récolte montre à quel point le soutien de la population en faveur de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables est fort.

La Suisse sera bientôt le seul pays sans responsabilité des multinationales

En 2020, lors de la campagne de votation sur la première initiative pour des multinationales responsables, les opposant-e-s avaient soutenu qu'en cas d'adoption de l'initiative, la Suisse introduirait « une responsabilité civile unique au monde ». Le Conseil fédéral avait combattu l'initiative en affirmant qu'il fallait agir « de manière coordonnée au niveau international » et mettre

L'ancien conseiller national Dominique de Buman (Le Centre / FR) et le conseiller national Marc Jost (PEV / BE) remettent les signatures à la Chancellerie fédérale.

les entreprises en Suisse et dans l'UE « sur un pied d'égalité ».

Depuis, différents pays européens comme l'Allemagne et la Norvège ont introduit des lois sur la responsabilité des multinationales et l'Union européenne a adopté une directive sur le devoir de vigilance au printemps 2024. Mais en Suisse, les discussions n'avancent pas.

Le Conseil fédéral continue de faire traîner les choses

Le 21 mars 2025, le Conseil fédéral a certes annoncé vouloir « élaborer des options pragmatiques de modification de la législation en vigueur », ce qui signifie qu'il mènera des travaux préliminaires en vue d'un éventuel projet de loi. Néanmoins, il n'a pas encore décidé si et quand il transmettrait un projet au Parlement afin de rattraper l'important retard de la Suisse en matière de responsabilité des multinationales. Sur le plan du contenu également, on ne sait pas encore si le Conseil fédéral compte vraiment élaborer des règles efficaces pour que les multinationales problématiques répondent enfin de leurs actes.

En attendant, les problèmes persistent, comme le montrent bien les cas de violation des droits humains et de destruction de l'environnement décrits au verso.



La multinationale genevoise Louis Dreyfus a commercialisé du sucre provenant de plantations indiennes où les femmes sont poussées à se faire enlever l'utérus pour pouvoir travailler sans interruption. Des multinationales suisses profitent des conditions de travail problématiques dans les plantations de palmiers à huile en Malaisie. Et Glencore pourrait profiter d'une décision controversée de l'administration Trump et traiter bientôt des matières premières provenant des fonds marins, ceci malgré les dommages irréparables que cela causerait à un écosystème unique.



Plus d'informations :



De gauche à droite: Aurelien Barakat (PVL / GE), Maxime Moix (Le Centre / VS), Kathrin Amacker (Le Centre / BL), Beat Flach (PVL / AG), Lisa Mazzone (Les Verts / GE) et Fabian Molina (PS / ZH) lors du dépôt de l'initiative.

Responsabilité des multinationales au niveau mondial : sans participation de la Suisse ?

Alors que de plus en plus de pays européens introduisent des lois contraignantes en matière de responsabilité des multinationales et que l'UE a adopté l'année dernière une directive sur le même sujet, l'ONU élabore elle aussi un traité sur les entreprises transnationales et les droits humains. Dans une perspective de cohérence et de coopération au niveau international, ce traité est un complément essentiel aux efforts nationaux et supranationaux.

La onzième session de négociation de l'ONU sur ce traité, dont l'élaboration touche à sa fin, aura lieu à l'automne 2025. À la table des négociations siègent l'UE, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Portugal et les États-Unis, aux côtés de nombreux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie.

Et la Suisse ? Depuis le début du processus, elle y participe seulement en tant qu'observatrice, n'ayant pas de mandat de négociation. Elle renonce ainsi à la possibilité

de faire valoir ses positions sur la politique internationale dans les domaines de l'économie et des droits humains et de participer à l'élaboration du contenu du traité. Ce dernier devrait constituer la prochaine étape importante pour l'ONU après l'adoption de ses principes directeurs novateurs relatifs aux entreprises et aux droits humains.

Compte tenu de la présidence suisse du Conseil des droits de l'homme de l'ONU en 2025, une participation active dans le cadre d'un mandat de négociation clair constituerait un signal opportun relatif à l'engagement international de la Suisse dans ce domaine.



Plus d'informations :

Développements actuels dans l'UE et aux États-Unis

Au début de cette année, la Commission européenne a présenté un « paquet omnibus » visant à simplifier et harmoniser diverses réglementations européennes en matière de durabilité. La directive sur le devoir de vigilance (CSDDD), entrée en vigueur en été 2024, a été intégrée à ce paquet et quelques modifications de son contenu ont été proposées. Les discussions à ce sujet sont en cours au sein du Conseil des ministres de l'UE. Le 22 mai, la présidence polonaise du Conseil a présenté aux États membres un rapport intermédiaire qui propose un retour à une approche étroitement alignée sur les principes directeurs de l'OCDE en ce qui concerne le devoir de diligence, soit une solution similaire à celle prévue par la directive en vigueur. En ce qui concerne les obligations en matière de climat, une coordination plus étroite avec la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD) est proposée. Parallèlement, la commission des affaires juridiques du Parlement européen prépare son rapport et un accord entre les différentes institutions européennes pourrait être trouvé d'ici la fin 2025.

Un report d'un an de la mise en œuvre de la CSDDD par les États membres de l'UE est déjà entré en vigueur en avril. Cela signifie que les États membres doivent désormais transposer la CSDDD dans leur droit

national d'ici à l'été 2027 (au lieu de 2026). La Suisse a ainsi la possibilité de rattraper son retard et d'introduire des règles claires pour les multinationales, en même temps que les derniers pays de l'UE.

Les États-Unis s'engagent contre les produits issus du travail forcé

Aux États-Unis, une réglementation spéciale contre les produits chinois issus du travail forcé des Ouïghours (Uyghur Forced Labor Prevention Act) est en vigueur depuis 2022. Cette réglementation repose sur le principe de présomption réfragable : les produits provenant de la province du Xinjiang sont considérés comme issus du travail forcé jusqu'à ce que l'entreprise apporte la preuve du contraire. L'année dernière, par exemple, des milliers de voitures du groupe VW ont été immobilisées dans les ports américains parce qu'un composant électronique provenant de Chine était soupçonné d'avoir été fabriqué en recourant au travail forcé.

Fin mars, les républicains ont également présenté à la Chambre des représentants américaine un nouveau projet de loi (Cobalt Supply Chain Act) qui prévoit désormais une telle réglementation pour le cobalt provenant de mines congolaises qui est transformé dans des raffineries chinoises.

La multinationale Louis Dreyfus commercialise du sucre hautement problématique

On sait depuis de nombreuses années que de graves violations des droits humains se produisent sur les plantations de canne à sucre de l'État indien du Maharashtra. Les travailleurs et travailleuses, souvent issus de la migration, y sont soumis à la servitude pour dettes : ils reçoivent une avance au début de la saison de récolte, qu'ils doivent ensuite rembourser en travaillant dur, mais sans jamais réussir à se départir de leurs dettes. De plus, comme l'a révélé une enquête du *New York Times*, les ouvrières sont poussées à se faire retirer l'utérus (hystérectomie) pour que les absences au travail soient moins fréquentes. Selon les estimations d'Oxfam, environ 200 000 enfants de moins de 14 ans travaillent sur les plantations de canne à sucre. Il y a également de nombreux cas de mariage

d'enfants liés aux conditions de travail abusives sur les plantations sucrières. Malgré cet état de fait, la Louis Dreyfus Company (LDC), multinationale genevoise active dans le négoce de matières premières, a commercialisé pendant de nombreuses années d'importantes quantités de sucre provenant de cette région. Il a pu être prouvé qu'environ 1300 livraisons de sucre destinées à une filiale de LDC ont eu lieu entre 2019 et 2023 pour une valeur d'au moins 393 millions de dollars américains.

Plus d'informations :



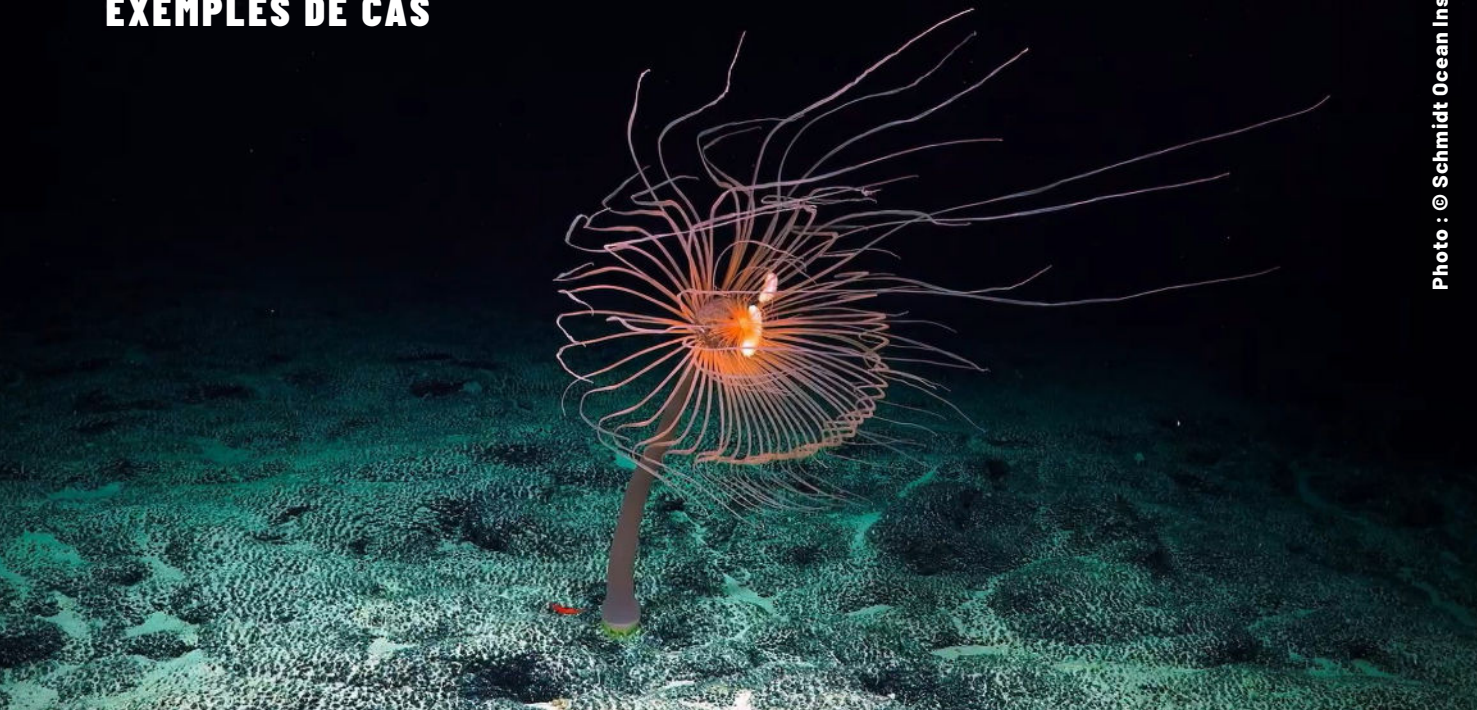
Huile de palme problématique en Malaisie : des multinationales suisses impliquées

Un récent rapport de Solidar Suisse montre comment des dizaines de milliers de travailleurs migrants sans papiers, originaires d'Indonésie et des Philippines, travaillent dans des conditions précaires dans les plantations de palmiers à huile de l'État de Sabah, sur la partie malaisienne de l'île de Bornéo. Sans permis de travail ni de séjour, ils sont soumis à l'arbitraire et à une pression permanente. Ils sont également exposés au risque de travail forcé et les enfants risquent de ne pas avoir accès à une éducation adéquate. Malgré un travail difficile et dangereux, les revenus dans les plantations étudiées sont bien inférieurs à un salaire décent et souvent même inférieurs au salaire minimum malaisien. Des multinationales suisses telles que Nestlé et Barry Callebaut profitent de ce système. Toutes deux comptent en effet dans leur chaîne d'approvisionnement

des moulins à huile de palme appartenant aux plantations étudiées. Une partie de l'huile de palme achetée est certes certifiée RSPO, mais cette certification n'est pas sans défauts : selon différents rapports, la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) n'est pas en mesure de garantir le respect de ses propres normes. De plus, la suppression du salaire décent comme critère de certification montre que la RSPO n'est pas une garantie de conditions de travail dignes.

Plus d'informations :





Glencore profite du plan Trump : exploitation minière destructrice des fonds marins

Les profondeurs marines constituent l'un des écosystèmes les plus exceptionnels de la planète. Elles abritent des dizaines de milliers d'espèces animales et végétales, dont beaucoup n'ont même pas encore été découvertes. Parmi les espèces les plus connues figurent le cachalot, qui est menacé d'extinction, ainsi que de nombreuses espèces de méduses et des escargots de mer. Vu leur importance capitale pour notre planète, les fonds marins sont protégés dans les eaux internationales : toute forme d'exploitation par des États ou des entreprises y est prohibée. Bien que différentes entreprises fassent pression de longue date pour pouvoir exploiter les eaux profondes, l'Autorité internationale des fonds marins – organisation internationale créée sous l'égide de l'ONU – a interdit cette activité jusqu'ici. Le risque de dommages est trop grand. En 2023, le Conseil fédéral s'est lui aussi déclaré favorable à un moratoire sur l'exploitation minière des fonds marins.

Mais le président américain Donald Trump ne semble pas s'en préoccuper. Il souhaite accorder une autorisation à l'entreprise controversée The Metals Company (TMC) pour mener une exploitation minière à grande échelle dans une vaste zone du Pacifique. Ce projet bénéficierait directement à deux multinationales suisses : d'une part à Allseas, multinationale du canton de Fribourg et l'une des principales actionnaires de TMC ; d'autre part à la multinationale minière Glencore, qui est liée à TMC depuis longtemps déjà par un contrat d'achat de métaux issus des grands fonds marins.

Plus d'informations :



IMPRESSUM

Cette feuille d'information est publiée par la Coalition pour des multinationales responsables et fournit des informations sur les développements actuels dans le domaine de l'économie et des droits humains. La Coalition réunit plus de 90 organisations de défense des droits humains, de l'environnement et de la coopération au développement.

Coalition pour des multinationales responsables
Monbijoustrasse 31, case postale, 3001 Berne
031 390 93 36 / info@responsabilite-multinationales.ch
www.responsabilite-multinationales.ch

